




République Française

Ville de Marly

Service : Financier

JN.V/N.H/C.D

N°AR-2023 - 

ARRÊTÉ DU MAIRE

Objet : Régie de recettes NR 158 « Restauration et Périscolaires » – fin de fonction du mandataire suppléant.

Le Maire de la Ville de Marly,

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et au montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'arrêté en date du 30 juin 2015 instituant une régie de recettes pour l'encaissement des participations familiales liées au fonctionnement de la restauration municipale ;

Vu l'arrêté en date du 22 février 2016 ajoutant un montant de cautionnement obligatoire au fonctionnement de la restauration municipale ;

Vu l'arrêté en date du 01 Août 2016 regroupant les régies Restauration Municipale, Garderies Périscolaires, Etudes Surveillées et Nouvelles Activités Périscolaires en une seule régie de recette Restauration et Périscolaires (NR 158) ;

Vu l'arrêté modificatif en date du 30 août 2017 distinguant un fond de caisse fiduciaire et un fond de caisse général ;

Vu l'arrêté en date du 01 Septembre 2017 Nommant Madame Françoise Génard régisseuse titulaire et Madame Céline Rigaux Mandataire suppléante ;

Vu la délibération n°22-051 du 19 juillet 2022 portant sur les délégations consenties à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal, notamment le 7eme point permettant de créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

Considérant qu'il y a lieu de nommer un nouveau mandataire suppléant ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 20 février 2023

ARRETE

ARTICLE 1 A compter du 20 février 2023, il est mis fin aux fonctions de madame Céline RIGAUX en tant que mandataire suppléante de la régie de recettes « Restauration et Périscolaires (158) ».

Objet : Régie de recettes NR 158 « Restauration et Périscolaires » – fin de fonction du mandataire suppléant.

Fait à Marly, le 20 février 2023

Visa du Comptable du Trésor

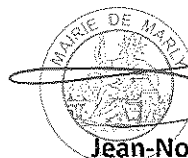


Julien AMMEUX
Inspecteur
des Finances Publiques

Dominique BERNARD

Pour le responsable du SGC
de VALENCIENNES
Par délégation

Le Maire,



Jean-Noël VERFAILLIE

Céline RIGAUX

Notifiée le 27 Mars 2023

